

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans la marge en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

19

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

### Patrimoines, patrimonialisations et tourisme

Le tourisme est né au ~~XVII~~<sup>XVIII</sup> siècle chez les aristocrates britanniques, qui avaient l'habitude d'envoyer leurs fils, adolescents et jeunes adultes, faire un "Grand Tour" - d'où sans doute le mot "tourisme" dans les capitales européennes, témoins des grandeurs et des puissances, et concentrant par là - même les patrimoines bâtis monumentaux. Encore faut-il préciser à quel titre ces bâtiments sont bien "patrimoines", car le patrimoine n'est jamais un donné mais bien une construction. Le "patrimoine" est un ensemble qui regroupe ce qui est considéré comme identitairement symbolique, c'est donc un ensemble approprié, nécessairement, par un groupe humain ; mais à cette dimension s'ajoute souvent une valeur esthétique, physique ou conceptuelle. Le "patrimoine" est susceptible de regrouper des éléments de nature diverses - bâti, paysager, "naturel", culturel - ce qui justifie l'emploi du terme au pluriel ; d'autant plus que le patrimoine est bien constitué par une communauté humaine, et la multiplicité de ces dernières appelle la multiplicité des patrimoines. Les patrimoines sont donc construits, par le biais d'un processus de patrimonialisation qui peut, (et aussi), être pluriel et divers, selon les modalités ou encore les acteurs qui entrent en jeu. Toujours est-il que les patrimoines signifient l'appropriation d'un territoire par une communauté ; pour le touriste, qui est autre, l'authenticité est justement l'effet recherché. En effet, le tourisme peut être défini par le fait de se déplacer et de déployer des activités non-quotidiennes dans un espace qui n'est pas l'espace quotidiennement pratiqué non plus. Le tourisme est le fait d'individus qui introduisent ainsi une authenticité et un regard autre sur le territoire visité, d'où un lien profond qui peut se nouer avec le patrimoine qui l'occupe, le marque et le symbolise ; mais c'est aussi un flux économique

N°

1. / 20

souvent perçu comme enviable, notamment dans un contexte de mondialisation et de mise en concurrence - ou exclusion - des territoires. Le patrimoine et le tourisme présentent des logiques qui se font écho : le patrimoine est un bien économique aussi, mais il est symboliquement et socialement constitué ; quant au tourisme, il est lui aussi un phénomène à la fois économique et humain ; c'est pourquoi l'on peut se proposer d'étudier les dynamiques qui lient les deux objets entre eux et selon quelles logiques ; ceci à l'échelle locale - car le patrimoine, parce que territorialisé, se comprend d'abord à cette échelle qui est aussi sa condition de possibilité - mais aussi à une échelle régionale, que le patrimoine polarise et que les flux touristiques peuvent structurer, ainsi qu'à l'échelle mondiale qui est celle des échanges globaux aujourd'hui, dont le tourisme fait partie.

On pourra d'abord considérer le fait que la relation entre tourisme et patrimoines, qui passe par la patrimonialisation, semble être une boucle de rétroaction mutuellement vertueuse (I) ; ce qu'il faudra nuancer en soulignant les conflits qu'il existe autour de la mise en tourisme des patrimoines et des logiques de patrimonialisation impulsées par le tourisme (II). Enfin, on pourra se pencher sur les évolutions conjointes et mutuelles que peuvent connaître le tourisme et les patrimoines associés (III).

---

Tourisme et patrimoines déploient des logiques qui sont susceptibles de se répondre, par le biais d'un processus de patrimonialisation : le patrimoine nécessite un regard qui le reconnaisse et le constitue comme tel - comme exceptionnel ou comme présentant une valeur spécifique - et le tourisme apporte l'un de ces regards, susceptible de saisir le patrimoine d'un autre oeil ; le patrimoine, de manière plus pragmatique, appelle une attention, un entretien, une préservation dans l'optique d'une transmission, ce que peut contribuer à apporter le tourisme. Tourisme et patrimoines pourraient donc, semble-t-il, entretenir une boucle de rétroaction mutuellement vertueuse.

On peut ici commencer par un tableau décrivant l'état des choses : de fait, les espaces entre lesquels se concentrent les flux touristiques sont aussi les espaces qui concentrent les patrimoines, particulièrement ceux qui jouissent d'une reconnaissance ancienne et étendue : les flux touristiques mondiaux, s'ils se sont très légèrement diversifiés en faveur de certains pays du Sud, se déploient en majeure partie vers l'Europe occidentale, qui est évidemment le pôle d'accueil de plus de la moitié des touristes au monde, vers l'Amérique du Nord, l'Asie du Sud et du Sud-Est arrivant en troisième position devant l'Amérique du Sud ; et d'ailleurs, les pôles de départ des touristes recoupent ces pôles d'arrivée. Ceci s'explique par une superposition des logiques : les flux touristiques se déploient principalement entre les pôles qui concentrent une puissance économique et politique et qui jouissent ainsi d'une attractivité importante ; or, ces pôles sont aussi ceux qui concentrent le patrimoine car celui-ci, étant la marque des dominations territoriales au sens de Max Weber (Le Savant et le politique), se concentre, en tous cas, par le patrimoine monumental qui demeure l'attraction touristique majeure, dans les pôles qui exercent effectivement cette puissance. Ainsi, les inégalités se cumulent et les pays qui ne sont pas dotés d'un patrimoine reconnu sont aussi exclus des flux touristiques. Le patrimoine apparaît donc comme un moyen de s'insérer dans des logiques touristiques car il confère une attractivité, ce qui justifie d'ailleurs la reconnaissance portée par les pays du Sud par la reconnaissance de leurs patrimoines, d'où un élargissement des critères de patrimonialisation au sens de l'UNESCO lors de

la convention de 1982 avec la catégorie, notamment, de "Patrimoine Culturel Immatériel". Le patrimoine et le tourisme semblent donc des opportunités conjuguées pour les espaces.

Ceci peut être expliqué notamment par le fait que le tourisme amène des retombées économiques importantes pour les territoires, ce qui a un effet positif sur l'entretien du patrimoine et la dynamique territoriale qui y est attachée.

En effet, le tourisme est le fait de touristes, et ceux-ci ont des dépenses qu'ils effectuent sur le territoire qui les accueille. Ces dépenses profitent au territoire alentour - développement d'un tissu économique dynamisé par des flux de moyens, qui permet notamment une viabilité et un entretien correct du patrimoine, pour peu que ces flux soient redirigés vers le patrimoine.

Par exemple, le Moulin Richard de Bas, dans le Puy-de-Dôme, fondé en 1362, est le dernier moulin en état de marche et qui mette encore en œuvre des techniques et savoirs - fairex autour de la production papetière, qui fut une activité porteuse de l'économie de la région jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le Moulin est donc emblématique d'une histoire ouvrière et artisanale de la région; mais l'entretien du Moulin est coûteuse, en raison notamment de la très forte humidité qui ronge les bois. C'est pourquoi le tourisme est un atout majeur pour ce Moulin, sur liste complémentaire en 2001: les dépenses des touristes dans le restaurant, dans la boutique ou simplement pour l'entrée assure une part importante des revenus nécessaires à l'entretien du Moulin. Le tourisme a un effet positif sur le patrimoine à travers le fait même qu'il permet à la localité de se maintenir économiquement, faute de quoi le contexte patrimonial, qui fait pleinement partie du patrimoine, serait perdu: c'est ainsi que l'île de Chilcé, sur la côte chilienne, peut se maintenir économiquement, car le tourisme a ralenti le processus d'érosion - et donc d'abandon à la fois de l'île et de son patrimoine, qui s'était amorcé. La patrimonialisation - au travers du classement par les autorités chiliennes - a permis à la fois de sauver les églises en bois caractéristiques de l'île, et le tissu économique et social dont elles étaient issues, à travers la promotion de l'intérêt touristique de l'île. Le tourisme permet ainsi, et

ne rien  
écrit  
dans

la  
partie  
barre

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

préserver le mieux possible un patrimoine qui soutient l'économie et l'identité de la localité.

Le tourisme suscite ainsi le développement d'un certain type d'économie préexistante autour du patrimoine qui contribue à renforcer le caractère patrimonial parce qu'il identifie de celui-ci puisqu'il l'inscrit au cœur des dynamiques économiques, et non plus en marge. (Voir Annexe 1).

On peut parler de boucle de rétroaction vertueuse car le tourisme crée donc, on l'a vu, le patrimoine d'une capacité d'entretien et de dynamisation – donc de promotion, le tourisme suscite le tourisme. Mais plus encore, on peut à présent rappeler que si le patrimoine suscite le tourisme, qui a des effets positifs sur son entretien et sa conservation, le tourisme est aussi un canal de création patrimoniale car il peut initier une patrimonialisation. Le tourisme introduit en effet, par le biais du touriste, un regard autre, une altérité qui jette un oeil nouveau, parce que non-habitué sur les ressources territoriales visibles – ou non, ainsi que le montre le cas de la culture qui contribue pourtant à définir un territoire. Or, et l'on pourra ici s'appuyer sur les thèses d'Olivier Lazarati, ce regard autre est susceptible de mener à une patrimonialisation. En effet, ce qui sort de l'ordinaire est plus apte à susciter une émotion esthétique forte, or le critère esthétique est un critère majeur de patrimonialisation notamment institutionnelle, et au sens du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. C'est ainsi que les Temples d'Angkor au Cambodge ont fait l'objet d'une patrimonialisation institutionnelle – qui a pu donner lieu à une patrimonialisation identitaire – grâce à la mobilisation d'esthètes européens venus visiter ces lieux encore plus ou moins à l'abandon à l'époque, car ces derniers ont été touchés par le caractère exceptionnel de l'architecture des temples d'Angkor Vat. Le tourisme suscite également une prise de conscience de la part des

 N°  
 5./20

populations locales par rapport à ce que les touristes considèrent comme désirable, notamment parce que les retombées économiques induites donnent une valeur directe aux monuments, objets, espaces et pratiques qui peuvent alors faire l'objet d'une patrimonialisation. C'est ce que montre l'exemple du Festival de Panchamama, qui a lieu dans un petit village des montagnes Argentines. Ce festival n'était pas une institution ni une coutume ancestrale mais a fait l'objet depuis les années 1980 d'un intérêt touristique - impulsé par les guides touristiques et organisateurs de voyage - et a permis au village de bénéficier de retombées économiques. C'est pourquoi les habitants en ont fait une institution, un patrimoine à préserver parce que source de revenus et de développement, mais auquel les habitants se sont également attachés identitairement. On peut aussi citer l'exemple de la ville de Delhi, qui présente un important patrimoine disséminé ponctuellement dans la ville, mais fortement dégradé. Avec l'ouverture à la mondialisation, et l'intensification des flux touristiques canalisés par la capitale indienne, les autorités de Delhi ont peu à peu pris conscience de la ressource touristique et donc économique de ces ruines, d'où la mise en place de programmes pour classer, protéger et rénover en partie ces îlots patrimoniaux noyés dans une ville en développement.

---

Tourisme et patrimoine sont donc susceptibles de se répondre dans des logiques vertueuses réciproques, à travers les processus de patrimonialisation. Mais celle-ci, surtout lorsqu'elle est prise entre les logiques du patrimoine et celles du tourisme, peut être source de conflits car il lui faut concilier les exigences d'une localité qui place un enjeu identitaire propre dans le patrimoine, et celle d'un tourisme qui n'est pas lié directement au territoire. C'est pourquoi la patrimonialisation liée au tourisme et la mise en tourisme des territoires sont potentiellement source de conflits et de blocages importants.

Le tourisme, de manière immédiate, peut d'abord constituer un danger pour le patrimoine et ce pour diverses raisons. D'abord, la mise en tourisme nécessaire à la pratique touristique du patrimoine donne lieu à des aménagements autour du patrimoine visé, qui peuvent l'endommager parce qu'ils endommagent le contexte, ne serait-ce que paysager, dans lequel s'inscrit le patrimoine; or, comme le précisait André Malraux, «le patrimoine sans son contexte est mort». Or, pour pouvoir accueillir des touristes — et cette logique est accentuée lorsqu'il s'agit d'un tourisme de masse — il est nécessaire de rendre le patrimoine accessible : constructions de parkings sont monnaie courante dans ce cas; mais aussi de rendre les patrimoines sécurisés et conformes à des normes de sécurité, avec par exemple la pose de filets métalliques sur les formations géologiques pour éviter les éboulements. C'est ce que montre la mise en tourisme de la Roche de Solutré, dans le Sud de la France, pour laquelle il a été nécessaire de mettre en place les deux mesures sus-citées, ce qui a donné lieu à des oppositions de riverains qui craignaient l'endommagement de leur patrimoine local, un retardement de la mise en tourisme effective. Le tourisme lui-même est de plus potentiellement destructeur: il provoque d'abord, du fait de son attractivité économique, des comportements qui peuvent être néfastes de la part des populations locales, surtout lorsque celles-ci vivent dans une grande pauvreté qui les pousse à hiérarchiser leur survie économique à celle d'une totalité: c'est ce que montre l'exemple des temples Jaïn de Jaipur, dont les pierres des décorations murales font l'objet d'un pillage de nuit pour

Être revendues aux touristes de jour. Mais plus encore, il est nécessaire de canaliser les flux touristiques pour ne pas dépasser ce que l'on appelle la "capacité de charge" d'un lieu patrimonial, sans quoi le lieu pourrait être endommagé par une sur-fréquentation touristique. C'est ce qu'illustre le cas du site mégalithique de Carnac, en Bretagne : devant l'afflux touristique important suscité par son aventure et l'aménagement d'aménités pour les touristes, les espaces ont pris aux endroits les plus fréquentés un aspect lunaire, ce qui a provoqué une fermeture entre 2006 et 2008 pour permettre à la végétation de se renouveler ; le site a depuis posé des restrictions sur la visite du site. La fréquentation touristique peut, plus encore, provoquer la disparition ou l'endommagement irréversible des patrimoines, comme le montre l'exemple de la grotte de Lascaux, dans laquelle la venue de touristes et l'humidité causée par leur respiration a donné lieu au développement de champignons qui ont rongé les peintures rupestres ; on peut encore penser à la réserve naturelle de Rathambore dans le Rajasthan (Inde), qui abrite des tigres sauvages, mais la mise en tourisme de ce patrimoine vivant les a transformés en attraction touristique et habitués à la présence humaine qu'ils recherchent d'ailleurs : les touristes leur jettent <sup>de</sup> la nourriture. On voit donc que parfois, la logique du patrimoine - c'est-à-dire de la conservation - entre en contradiction avec celle du tourisme, qui peut alors représenter un danger.

Le tourisme qui peut se développer autour du patrimoine peut également donner lieu à des conflits d'appropriation du patrimoine, et des conflits d'usage : en effet, pour qui patrimonialise-t-on et oriente-t-on le patrimoine dans ce cas ? L'intérêt touristique du patrimoine suppose de privilégier les touristes, condition de maintien du patrimoine dans certains cas ; mais la notion même de patrimoine suppose une appropriation locale ; et ces deux logiques peuvent entrer en contradiction. La mise en tourisme du patrimoine, d'abord, est contraignante : elle suppose de respecter certaines normes attachées au statut patrimonial, notamment dans la disposition des lieux ou dans les travaux. Elle peut donc être un poids pour ceux qui en ont un usage direct : les maisons d'un centre-ville

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

touristique, par exemple, doivent présenter une façade en bon état et conforme aux normes en cours, ce qui peut avoir un coût financier important pour le maintien aux normes, la patrimonialisation induite par le tourisme est alors subie et contraignante. De plus, la patrimonialisation, réalisée dans une optique touristique qui laisse de côté ses habitants, peut peser sur ces derniers. On s'appuiera ici sur l'exemple de la ville médiévale de Hoi An, au Vietnam. Cette ville, qui fut symbole de la puissance royale vietnamienne au Moyen-Âge, dispose d'un riche patrimoine qui a fait l'objet d'une stratégie de relance économique devant le déclin de la ville : la Cité Impériale est classée au Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1998 et les Maisons-Jardins, habitat des élites traditionnelles, font l'objet d'une protection au niveau national. Ces deux types de patrimoines font l'objet d'un tourisme qui permet en partie à l'économie de la ville de se relever, dans des logiques décrites précédemment ; mais ils donnent aussi lieu à des malaises et conflits. Le premier concerne l'inadéquation des Maisons-Jardins au mode de vie moderne vietnamien ; mais les propriétaires de ces maisons ne peuvent faire d'aménagements satisfaisants à cause de l'inscription de leur bien au patrimoine national. Certains choisissent donc de s'en séparer et ces maisons à l'abandon à la fois se dégradent et perdent l'authenticité d'un lieu. D'autre part, les habitants doivent supporter les regards des touristes lorsqu'ils souhaiteraient une intimité dans leur vie quotidienne. Enfin, il y a conflit d'appropriation : le patrimoine est investi d'une valeur affective et présentielle par les habitants quand c'est l'aspect esthétique qui prime dans la valorisation patrimoniale. Ces différentes logiques et conflits peuvent donner lieu à un refus de s'inscrire dans la chaîne patrimoniale. Le conflit d'usage qui peut être repéré dans ce cas est encore plus visible dans

N°  
9/20

une situation comme celle que connaît le Désert du Kalahari Central, patrimonialisé sous forme de réserve naturelle en 1996, au Botswana. Cette patrimonialisation est ambiguë : elle vise d'un côté à protéger le mode de vie nomade chasseur-cueilleur de la tribu des San mais aussi à susciter une visibilité touristique, ce qui suppose entre autres de protéger les espèces naturelles dans le parc et de déplacer les noyaux villageois hors du parc ; ce qui n'empêche pas une transhumance et une réoccupation des villages par les San de se mettre en place, d'où un conflit d'usage entre la minorité ethnique et les activités touristiques.

Enfin, la mise en tourisme présente une potentielle mise en danger identitaire du patrimoine - identité qui le constitue pourtant. L'inscription de ces patrimoines dans le cadre d'un tourisme et à fortiori d'un tourisme mondial et mondialisé nécessite la possibilité d'une compréhension de ce patrimoine, c'est-à-dire la possibilité pour tous les touristes de saisir la signification du patrimoine ou encore sa portée esthétique. D'où la mise en place, de plus en plus souvent, d'un certain degré de standardisation du patrimoine dans la présentation et sa mise en tourisme, dont on dégage ainsi des *best practices*. Le patrimoine devient par là une étiquette lisible dont il est possible de faire usage indépendamment de son contexte direct dont il peut être coupé : nul besoin de visiter les environs du Taj Mahal pour en saisir, semble-t-il, la portée. La logique a en effet été, ici, poussée à l'extrême puisque ce grand palais, dédié par Humayun à sa septième épouse, symbole incontesté de l'Inde, est en réalité accaparé par la capitale, Delhi, qui en fait l'image de marque du pays à l'attention, notamment, des touristes. Le Taj Mahal a pour cela fait l'objet d'aménagements : notamment, une autoroute a été spécialement construite entre le palais et la capitale, ce qui permet aux touristes d'y passer la journée depuis Delhi, mais aussi de délaisser la route sinueuse auparavant empruntée, qui passait par Agra, ville d'extrême pauvreté typique de l'Inde et à laquelle le Taj Mahal est historiquement lié, mais que Delhi souhaite écarter du circuit touristique pour des raisons d'image renvoyées aux touristes, surtout internationaux. Orbe l'autoroute, qui crée un effet tunnel, et l'isolement

d'Agra, le Taj Mahal est en réalité déterritorialisé : personne ne pratique réellement le territoire et le Taj Mahal comme deux réalités conjointes — et surtout pas les touristes. La patrimonialisation peut encore mener, dans une optique touristique, la tentation de la muséification, qui empêche ainsi l'évolution d'un patrimoine qui se fige et, en un sens, se dénature en se folklorisant. L'exemple de la ville de Bruges est ainsi parlant : le centre-ville de la ville dentellière a ainsi fait l'objet d'installation de musées de la dentelle et l'attractivité touristique a fait augmenter le prix de l'immobilier, expulsant de fait les derniers artisans qui produisaient réellement de la dentelle. Le centre-ville a donc perdu son activité patrimoniale, au profit d'une muséification, et peut-être, par là, son âme et son authenticité. Enfin, les logiques du tourisme mondial peuvent priver le patrimoine à ses exigences, pour peu que ce patrimoine s'y prête : c'est ce qu'illustre le prêt des collections du Louvre au Louvre des Sables d'Abu Dhabi pour créer une attractivité et une dynamique touristique, ce qui pose la question du déracinement contextuel de ces œuvres.

---

Ainsi, tourisme et patrimoines peuvent entrer dans une certaine mesure, dans une boucle de rétroaction vertueuse ; mais les logiques peuvent également entrer en contradiction et donner lieu à des conflits, blocages et impossibilités.

Il faut enfin adopter un point de vue plus dynamique pour remarquer que les logiques mêmes qui sont celles du tourisme et de la patrimonialisation qui donne lieu à l'émergence et la pérennisation du patrimoine s'influencent et se modifient mutuellement, à fortiori dans un contexte de mondialisation qui tend à induire des mutations des deux logiques.

D'abord, on peut noter que le tourisme, par les logiques qu'il met en œuvre, sélectionne le patrimoine qui correspond à ses logiques ; c'est en particulier le cas du tourisme de masse qui se développe actuellement et qui obéit à des logiques spécifiques comme celles des grandes infrastructures. Ainsi, l'évolution des logiques propres au tourisme entraîne aussi l'évolution des logiques de sélection du patrimoine qui sera reconnu et visible : le "tourisme" du Moyen-Âge par exemple - des flux qui avaient des caractéristiques en partie proches de celles du tourisme, en particulier les flux de pèlerins par exemple - sélectionnait les patrimoines selon une logique de symbolique religieuse, comme le montre le parcours de Saint-Jacques de Compostelle qui ne relie pas uniquement les grands centres urbains et les carrefours de communication. Les flux touristiques obéissent aujourd'hui aux logiques d'infrastructures ; et c'est selon l'accessibilité des patrimoines par rapport aux réseaux de communication la plupart du temps déjà établis que se réalise cette sélection. C'est cette logique qui illustre la forme qu'a prise la fréquentation touristique des grottes d'art rupestre dans le massif de l'Ulthalamba-Drakensberg, en Afrique du Sud. En effet, si une douzaine de grottes sont ouvertes à la fréquentation touristique, trois d'entre elles concentrent 35 % des visites du fait de leur plus grande proximité par rapport aux routes par lesquelles passent les circuits touristiques. Ceux-ci proposent également la visite d'une dizaine d'autres grottes situées plus au sud mais qui ne sont officiellement pas ouvertes aux visites touristiques. C'est ainsi que les différents sites ne bénéficient pas des

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
carrée

N°

12/29

Note :

20

Abrégiation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

mêmes retombées économiques ni de la même visibilité alors même qu'ils ont été classés au patrimoine national au même titre et à la même date; et les grottes les plus impressionnantes ne sont pas les plus visitées, au contraire. Les patrimoines sont donc inégaux face au tourisme; et cette logique se retrouve dans un pays comme la France, où douze musées - dont huit sont situés en Île-de-France - concentrent plus de 60% de toutes les visites touristiques réalisées chaque année.

Le patrimoine et la nature de la patrimonialisation orientent à leur tour le tourisme et l'expérience touristique. Rappelons d'abord que le tourisme tourné vers le patrimoine constitue d'ores et déjà un type de tourisme spécifique, ne serait-ce que par son histoire notamment sociale. Le tourisme patrimonial n'est pas le tourisme balnéaire. L'UNESCO tente d'ailleurs de donner à ce tourisme une définition idéal-typique du tourisme culturel, qui appelle à concevoir le patrimoine dans une optique définie, celle de la culture, de la représentativité et de la symbolique plus que de l'esthétique. Il s'agit d'un tourisme qui se veut durable mais aussi didactique. Mais les différentes manières de patrimonialiser orientent également l'expérience touristique, et ces patrimonialisations varient d'une culture à l'autre. Ainsi, les grottes européennes font-elles l'objet d'une mise en patrimoine qui se veut "neutre" - lumières blanches, pas de diffusion sonore - quand les grottes karstiques de Guilin (en Chine), sont au contraire éclairées de multiples couleurs qui varient, sensoriellement le touriste - et adapté, en cela, à la culture touristique chinoise, dont le mode de patrimonialisation valorise davantage l'ambiance et la mise en scène que la matérialité - accompagnée parfois d'un fond sonore. D'autre part, le patrimoine visé par

N°

13/20

le tourisme institue une séparation, une distinction entre les flux touristiques patrimoniaux, d'abord parce que le tourisme culturel vise un public bien défini, en tous cas au niveau européen, qui se définit par une certaine sensibilité et une certaine éducation, à fortiori pour les patrimoines qui font l'objet d'une visibilité toute relative. C'est ce que montre une étude qui porte sur la composition sociologique des touristes qui visitent la Basilique de la Vierge de los Caídos, en Espagne, construite sous Franco, qui reflète la mégalomanie de ce dernier. Cette basilique fait en réalité l'objet de très peu de communication, en lien avec le comportement mémoriel espagnol, c'est ce qui explique que le flux touristique qui s'y trouve dirigé soit le fait d'une minorité souvent très éduquée. Le patrimoine, enfin, oriente le tourisme, au moins en Europe et en Amérique du Nord, vers un tourisme durable, voire un tourisme vert et local, comme le montre l'exemple du tourisme Ardéchois qui exploite le lien patrimonial entre la nature et son patrimoine spécifique comme ses moulins. Pour terminer, l'idée de Patrimoine Mondial de l'Humanité instituée par l'UNESCO encourage de fait la constitution d'un tourisme réellement mondial puisqu'elle porte l'idée d'abaissement ou d'assouplissement des barrières identitaires pour affirmer une appartenance mondiale.

Un dernier lien de concomitance peut être établi entre tourisme, patrimoines et patrimonialisations. Le tourisme provoque en effet un changement du sens du patrimoine et donc de la patrimonialisation qui la constitue; ne serait-ce que parce qu'il est en réalité illusoire de chercher quelque forme réellement pure de "tourisme patrimonial" à l'heure de la multifonctionnalité: le tourisme n'est jamais uniquement patrimonial, comme on a pu le toucher du doigt auparavant, il porte au contraire des logiques conjointes qui provoquent un glissement du sens des patrimoines concernés, ne serait-ce que parce qu'on y développe alors des activités conjointes. L'exemple de l'île de Macao (China) est à cet égard parlant: l'île, d'appartenance portugaise jusqu'à ce qu'elle soit rendue à la Chine en 1992, présente un patrimoine bâti important et atypique en raison des traditions et techniques chinoises et portugaises.

dont est un mélange. L'île de Macao a mis en place des dispositifs de protection et de promotion patrimoniales de ces ressources qui témoignent de sa riche histoire, mais le développement d'un casino sur l'île voisine ne irrémédiablement, à travers le regard des touristes, ce patrimoine particulier aux activités économiques de l'île toute proche, et cette dimension du tourisme de Macao tend à supplanter la dimension historique du patrimoine bâti, qui devient une curiosité et un plaisir esthétique plus qu'un déplacement spécifiquement recherché par lui-même et pour sa teneur historique. Le type du regard touristique change aussi selon la provenance culturelle du touriste: comme on a pu le préciser à propos de Guilin, l'optique touristique ne recherche pas et ne voit donc pas la même chose selon qu'elle est asiatique ou européenne; et c'est pourquoi rechercher une standardisation de l'expérience touristique même peut-être à une altération voire à une perte de sens, parce que le tourisme tend alors à faire du patrimoine un objet de consommation avant tout, et qui se veut homogène. On peut prendre, également, dans une autre optique, l'exemple du patrimoine sombre: la mise en tourisme du site d'Auschwitz - Birkenau a fait évoluer insensiblement le sens de ce patrimoine, qui passe de preuve - comme preuve dans un dossier judiciaire - à garde-fou, menace. Enfin, remarquons que le tourisme contemporain n'est pas épargné par le mouvement de rationalisation qui caractérise la modernité; c'est pourquoi se développent de plus en plus des logiques de "tours", des "packages", des ensembles patrimoniaux à visiter de manière quasi-minutée; que devient alors le patrimoine? Quelque chose qu'il faut voir parce que tout le monde le dit, parce que tout le monde l'a vu, une étape dans un parcours.

---

Ainsi, poser la question des patrimoines, patrimonialisations et tourisme, c'est observer que ces trois logiques ne sont pas étrangères entre elles. De fait, on peut d'abord remarquer - et c'est une *best practice* récupérée notamment par le marketing territorial des grandes villes - que tourisme et patrimoine, entendu sous ses diverses formes, s'entre-soutiennent et que la dialectique qui peut se mettre en place, volontairement ou non, entre ces deux termes à travers le processus de patrimonialisation, est susceptible d'initier des effets bénéfiques mutuels. Cependant, la nuance est à poser : cette dialectique positive peut se heurter à des blocages et des conflits, qui naissent de la confrontation des acteurs du tourisme et du territoire auquel est lié le patrimoine. Une nuanciation d'une autre nature peut, par suite, être ajoutée : c'est celle d'une différenciation du lien selon le type de patrimoine, de patrimonialisation et de tourisme ; des logiques qui se trouvent aussi en lien dans leurs évolutions respectives.

---

En annexe (p. 17 - 20) : deux études de cas, qui reprennent des éléments développés dans les trois parties du devoir. La première a été évoquée, dans l'une de ses dimensions, dans la partie I(3) ; la seconde lie deux exemples développés en I(3) et en II(2).



● qui bénéficient ainsi de retombées économiques

▲ Développement d'un tourisme vert : diversification

### III Mais des conflits d'usages



Patrimonialisation de la forêt : intérêt touristique

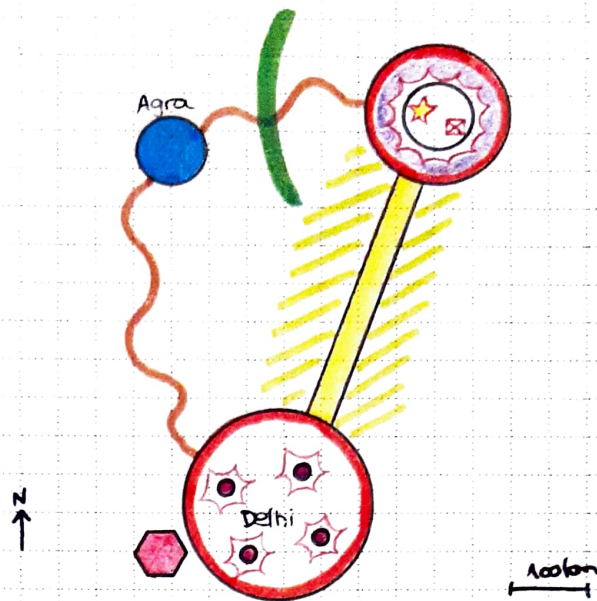


coupure avec les habitants pour lesquels la forêt est une ressource



conflit d'usage autour des églises, entre usage touristique et traditionnel et religieux





Delhi, une ville qui met stratégiquement son patrimoine en tourisme, stratégie aux effets contractés sur les territoires et les patrimoines

① Delhi, ville mondiale qui joue la carte du tourisme du patrimoine

● Une inscription dans le tourisme mondial : Aéroport International Indira Gandhi

★ Une attractivité et une visibilité mondiale : le Taj Mahal, symbole de l'Inde

② Au bénéfice de son patrimoine et des espaces qui y sont liés

● Des petits patrimoines urbains révélés par les regards des touristes

★ Les patrimoines font l'objet d'une attention particulière et de dispositifs de protection : une ressource à protéger

○ Des retombées économiques

■ La constitution d'un tissu économique dynamique autour du Taj Mahal

▬ Aménagement de l'accessibilité au Taj Mahal : autoroute

③ Mais des impacts ambigus tant sur le patrimoine que sur l'expérience touristique

☒ Destruction et pillage des mosaïques du Taj Mahal et constitution d'un marché parallèle par la population locale qui vit dans la pauvreté

● Exclusion volontaire de la ville d'Agra, d'une grande pauvreté mais à laquelle le Taj Mahal est historiquement lié

▬ Volonté de contrôler l'image que l'on souhaite donner du Taj Mahal aux touristes : exclusion d'Agra



effet tunnel dû à l'autoroute : un espace rural qui n'est jamais pratiqué et qui se vide petit à petit, dans lequel le Taj Mahal trouve pourtant ses racines

ne rien  
écrire  
dans



Délaissement de la petite route sinueuse traditionnelle qui menait au Taj Mahal, pour les besoins notamment d'un tourisme de masse : appauvrissement de l'expérience touristique.

la  
parti  
ban